

**Création de société civile
Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC LE PUY EN VELAY 21 PLACE DU BREUIL 43000 LE PUY EN VELAY
déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M LAURENT Loïc, gérant de la société 2LNA, société civile actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 3 LE CHOUMADOU 43370 CUSSAC SUR LOIRE, déclare, sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

- Associé : LAURENT Loïc Le choumadou 43370 Cussac sur Loire
Nombre de parts : 999 Montant versé : 999 €

- Associé : LAURENT Robert les Granges 43370 Le Brignon
Nombre de parts : 1 Montant versé : 1 €

En conséquence, sur demande de M LAURENT Loïc, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

Dans le cas où la société ne serait pas finalement immatriculée, cette somme pourra être débloquée :

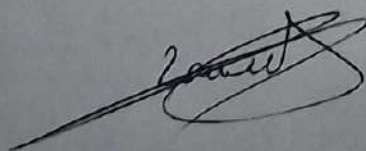
- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur instructions conjointes de l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 30 mai 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST16

lu et approuvé


CIC Lyonnaise de Banque
21-23 Place du Breuil
43000 LE PUY
Tél. 04 71 00 16 45
18054@cic.fr

